

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
29/03/2017	13/04/2017	F01117P0054

1. Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment neuf médico technique sur le site du centre hospitalier intercommunal de Poissy/Saint-Germain-en-Laye (CHIPS) à Poissy (78300)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CHI POISSY SAINT GERMAIN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr GALY Michaël – directeur de l'Hôpital

RCS / SIRET

2 6 7 | 8 0 5 | 8 0 2 0 0 0 1 9

Forme juridique

Établissement public de santé (EPS)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39°) Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté	Surface de plancher totale du bâtiment neuf : 18 681 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

o Construction d'un bâtiment neuf médico technique de 7 niveaux (RDC + 5 niveaux + 1 sous-sol partiel) et comprenant les entités fonctionnelles suivantes :

- Rez-de-chaussée : service d'urgence, pool brancardage et nouvel hall d'accueil de l'établissement ;
- Niveau 1 : centre d'endoscopies, bloc obstétrical, urgences gynéco obstétricales (URGO) et secteurs de réanimation / soins intensifs enfants ;
- Niveau 2 : secteurs de réanimation / soins critiques adultes ;
- Niveau 3 : service d'assistance médicale à la procréation (AMP clinique), de Biologie de reproduction, de Cytogénétique et de Génétique médicale, hospitalisation de grossesses à haut risques (GHR), unité kangourou (UK) et secteur de néonatalogie ;
- Niveau 4 : plateau d'hospitalisation d'obstétrique et ses locaux communs ;
- Niveau 5 : plateau d'hospitalisation conventionnelle de médecine ou de chirurgie et ses locaux communs ;

Sous-sol : vestiaires ainsi que locaux de logistiques et techniques.

o Les démolitions suivantes sont prévues (cf. dossier d'accompagnement pour localisation) :

- Démolition totale du bâtiment "La Rotonde" en entrée de site, comprenant des bureaux du personnel et la guérite d'entrée de site ;
- Démolition partielle de l'excroissance du hall public existant situé à la jonction des ailes A et C du Bâtiment Principal existant ;

Nota : des analyses précisant la présence d'amiante seront réalisées. Les démolitions seront effectuées de manière sécurisée et de façon à limiter les émissions de poussière.

4.2 Objectifs du projet

- o Le Centre Hospitalier Intercommunal de POISSY / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (CHIPS) est né en 1997 de la fusion de 2 établissements : l'hôpital de Poissy et l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye.
- o Au regard de la vétusté de l'ensemble des bâtiments et dans un contexte économique tendu, le CHIPS a fait le choix de pérenniser ses 2 sites de court séjour, avec une offre de soins partagée et répartie.
- o Une orientation ambulatoire sera donnée au site de Saint Germain tandis que seront regroupés sur le site de Poissy les activités de plateau technique, la majeure partie des hospitalisations complètes et tous les soins critiques.
- o Le présent projet a pour objectif de définir les besoins de la première phase de mise en œuvre de ce projet immobilier : la construction d'un nouveau bâtiment médico technique, sur le site de Poissy, de manière à :
 - vider en partie le bâtiment historique du même site, en vue d'amorcer la 2ème tranche qui sera la réhabilitation des bâtiments existants
 - transférer une partie des disciplines de Saint Germain, de manière à procéder au virage ambulatoire de ce site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Le délai de travaux est de 37 mois y compris travaux préparatoires.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Le programme de la construction intègre le nouvel accueil général de l'hôpital et la maternité, il intègre aussi des secteurs de soins critiques et d'urgence.
- Le projet médical induit des regroupements, des mutualisations d'espaces, de moyens techniques, de moyens humains.
- Sur un aspect architectural, le bâtiment neuf s'inscrit entre les ailes rectilignes A et D du bâtiment historique et la courbure de la rue du Champ Gaillard. Au bâtiment historique, il répond par des volumes simples, des angles tenus, un contact franc avec le sol. De la rue il épouse la souplesse et la douceur.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un permis de construire et d'une déclaration au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (rubriques 2910 et 2925 / cf. annexe 5 et annexe 6).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques		Valeur(s)
o	Terrain d'assiette :	
•	Surface au sol d'implantation du bâtiment neuf :	4 255 m ²
•	Ensemble du site (surface de la parcelle AM38) :	58 390 m ²
o	Surface de plancher totale :	18 681 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

10 Rue du Champ Gaillard, BP 73082, 78300 Poissy Cedex

Coordonnées géographiques¹

Long. 02°01'23"61 Lat. 48°55'07"38

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Première Znieff 2 à 1,2 km au nord du site, Ballastières et zone agricole de Carrières-sous-Poissy
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Site exposé aux nuisances sonores de l'autoroute A14 (infrastructure routière de catégorie 01) selon cartes de bruit de la DDT78 ; • Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des routes départementales des Yvelines adopté le 23 mai 2014 ; • PPBE de l'Etat dans les Yvelines approuvé par arrêté préfectoral le 2 octobre 2012
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nouveau bâtiment en zone tampon des monuments historiques suivants : - Maison de Fer (n°498MH20) à Poissy (230 m) - Domaine des Migneaux (n°498MH25) à Poissy (210 m)

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Naturels : <ul style="list-style-type: none"> ← PPRI : zone non concernée par le PPRI de la vallée de la Seine et de l'Oise dans les Yvelines de juin 2007 ; ← Zone de sismicité très faible (1) ← Non concerné par le risque carrière • Technologiques : <ul style="list-style-type: none"> ← PPRT : non ← Transport de matières dangereuses : non
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mais hôpital identifié comme site Basias n°IDF7801646 / cf. dossier d'accompagnement
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	système aquifère : Albien n° 03001
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	premier site inscrit à 970 m au nord : Château et parc d'Acqueville – n°6018
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	• Première Natura 2000 à environ 18 km à l'Ouest du site « Carrière de Guerville – FR1102013 – ZSC »
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	• Non (premier site classé à 850 m au nord du site, Ensemble formé par l'enclos de l'ancien prieuré Saint-Louis et le parc Meissonier / décret du 14/04/2005 / n°9811)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8 095 m ³
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Abattage de 21 arbres et destruction d'un gazon sans intérêt écologique
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	o Le risque sanitaire prépondérant est associé aux nuisances et émissions générées par le trafic routier. L'impact du projet (extension de l'existant) est à relativiser au regard du trafic actuel sur les routes bordant le site (cf. dossier d'accompagnement).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	o Le flux trafic sera supérieur à l'existant. Cette augmentation sera négligeable.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet pourra engendrer de nouvelles sources de bruit liées principalement à l'augmentation du trafic et au déroulement du chantier. Ces nuisances sont à relativiser au regard de l'ambiance sonore actuelle (mesures précisées en partie 6.4).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera des émissions lumineuses (éclairage des espaces publics, éclairage intérieur). L'éclairage sera similaire à l'ambiance actuelle.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation sensible du trafic automobile concernant les interventions programmées mais pas les flux urgences qui ne sont pas voués à augmenter (pas d'évolution du services des urgences).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Le projet engendrera des rejets d'eaux pluviales qui seront stockés (91 m3 de rétention en toiture et bassin enterré de 242 m3) sur site puis rejetés au réseau séparatif de la ville.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Le projet engendrera des rejets d'eaux usées (pas d'eau industrielle) qui seront envoyés vers le réseau séparatif de la ville.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Le projet engendre la production de déchets (emballage, ménagers, organiques, déchets d'activités de soins à risque infectieux – DASRI). Les filières de valorisation et tri existants seront maintenues. Durant la phase travaux, le projet engendrera la production de déchets du BTP. Une charte chantier à faible impact environnemental sera mise en œuvre incluant une gestion appropriée des déchets de chantier.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par la présence de vestiges archéologiques connus, le projet ne portera pas atteinte au patrimoine archéologique connu. Le permis de construire sera soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des modifications sur les activités humaines à travers la création d'un nouveau centre de soins. Ces occupations correspondent à celles prévues dans le PLU.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- o Mise en œuvre d'une charte chantier à faibles nuisances permettant de limiter les nuisances du chantier sur un site en activité ;
- o Milieu naturel : 21 arbres seront replantés sur le site ou à proximité afin de compenser les 21 arbres abattus ;
- o Déplacements / trafics : réalisation par le CHIPS d'un parking supplémentaire pour faire face à l'augmentation d'effectif de patients
- o Qualité de l'air : limitation des émissions de poussières en phase chantier à travers un nettoyage et / ou arrosage des zones de travaux ainsi qu'une couverture des stocks temporaires de matériaux si nécessaire ;
- o Nuisances sonores : horaires des travaux en journée uniquement, équipements de travaux conformes à la réglementation en vigueur.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site du projet présente de faibles enjeux environnementaux (faibles enjeux écologiques, extension sur un site existant bénéficiant de voies de desserte). Le dossier d'accompagnement joint en annexe présente plus précisément le contexte environnemental.

Par ailleurs, autant dans sa phase travaux que dans sa phase exploitation, le projet ne présente pas d'impacts environnementaux significatifs. Lors de la phase chantier, une charte permettra de limiter les nuisances liées au chantier. En phase exploitation en raison de la pré-existence du site, cette extension n'est pas susceptible d'avoir des effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
←	Annexe 1 : Dossier d'accompagnement
←	Annexe 2 : Récépissé déclaration ICPE_2004-04-07
←	Annexe 3 : Plan masse 1.500
←	Annexe 4 : Coupe 1.200
←	Annexe 5 : Tableau des nomenclatures ICPE du bâtiment neuf
←	Annexe 6 : Plan de localisation des installations classées

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Prasay

le,

12/04/2017

Signature

Direction des Travaux et de l'Immobilier
Yahia BEHLOULI

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

1.1 PLANS ET PHOTOGRAPHIES AERIENNES

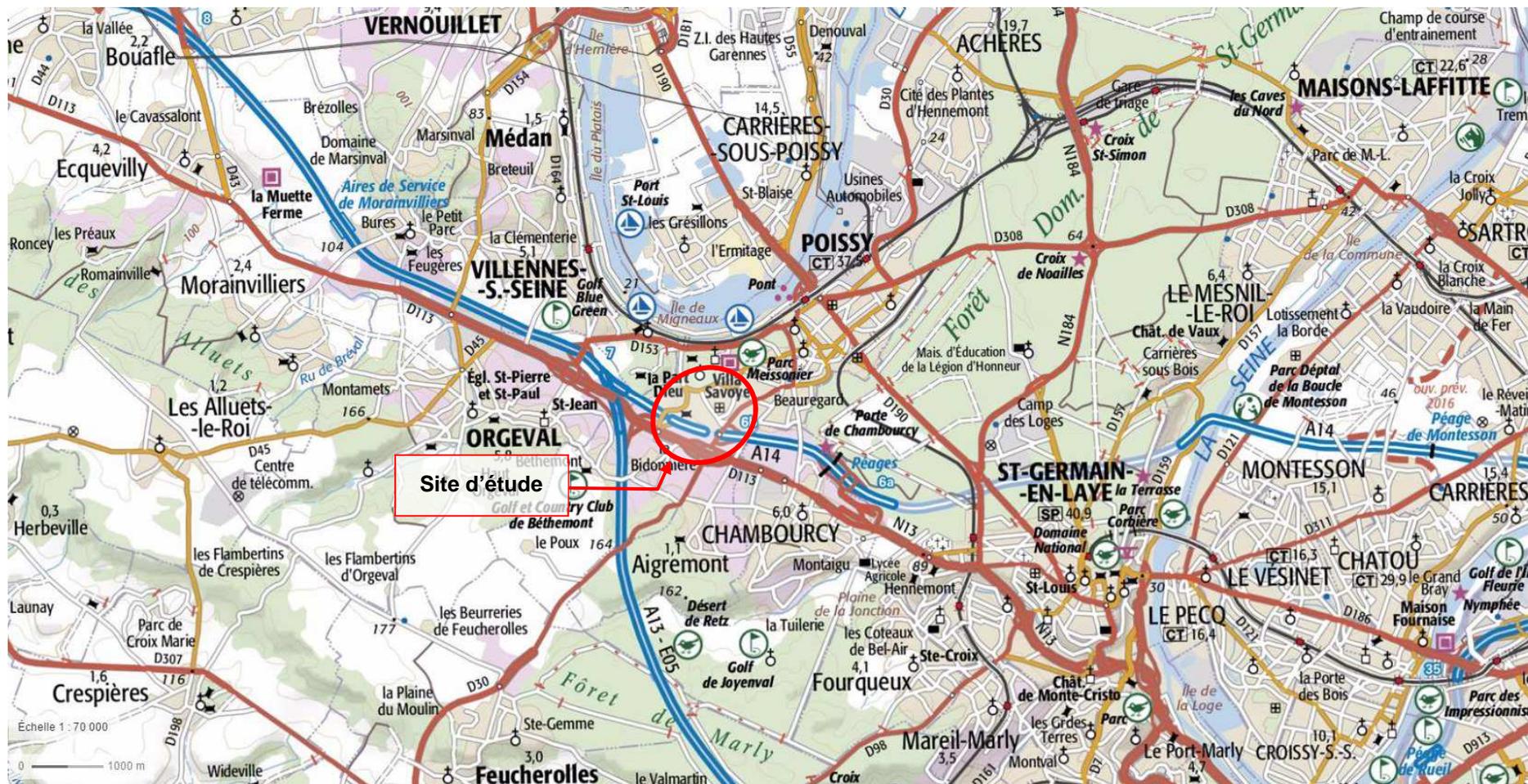


Figure 1 : Localisation du site d'étude – Plan IGN 1/70 000 – 1/2 (source : Géoportail)

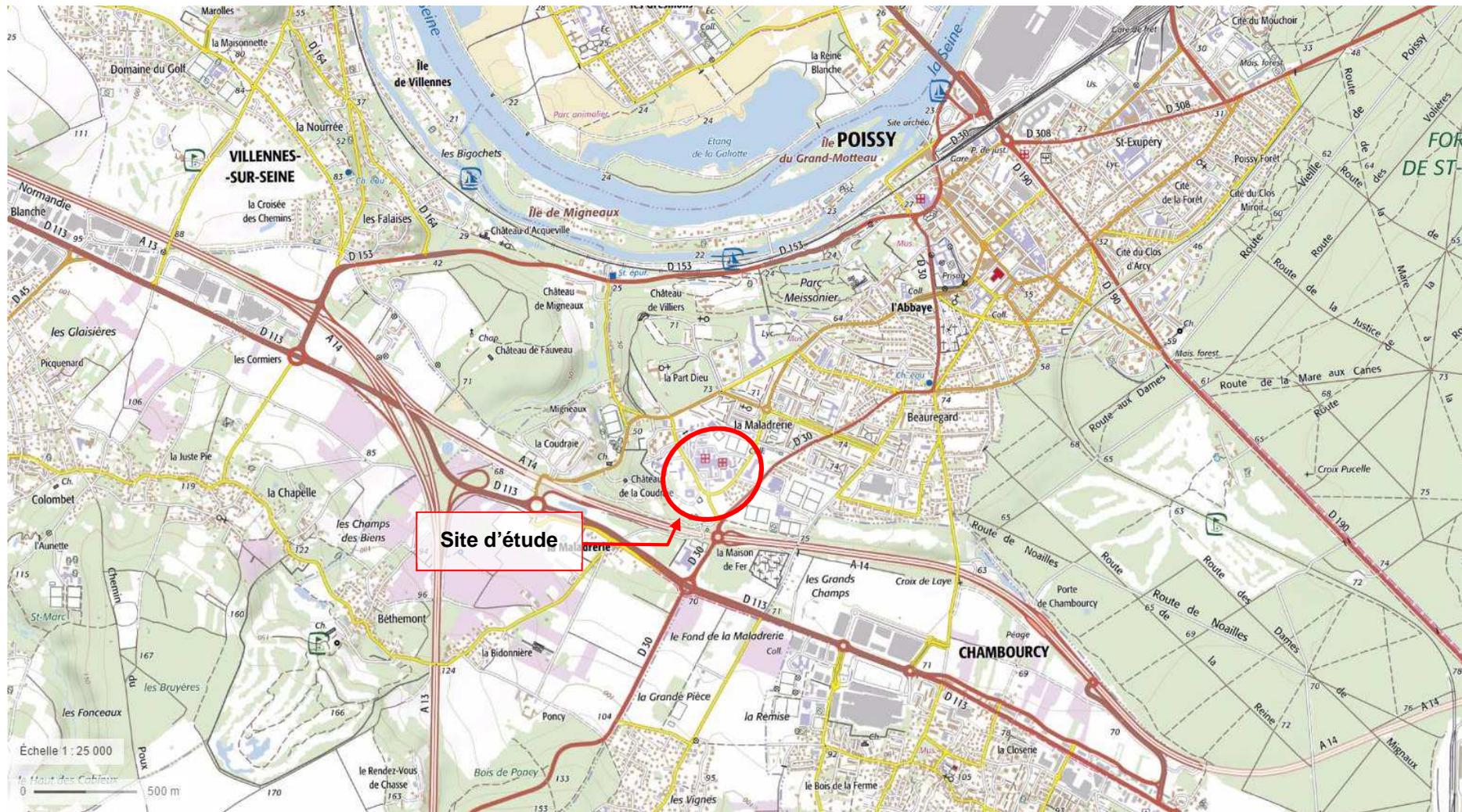


Figure 2 : Localisation du site d'étude – Plan IGN 1/25000 – 2/2 (source : Géoportail)

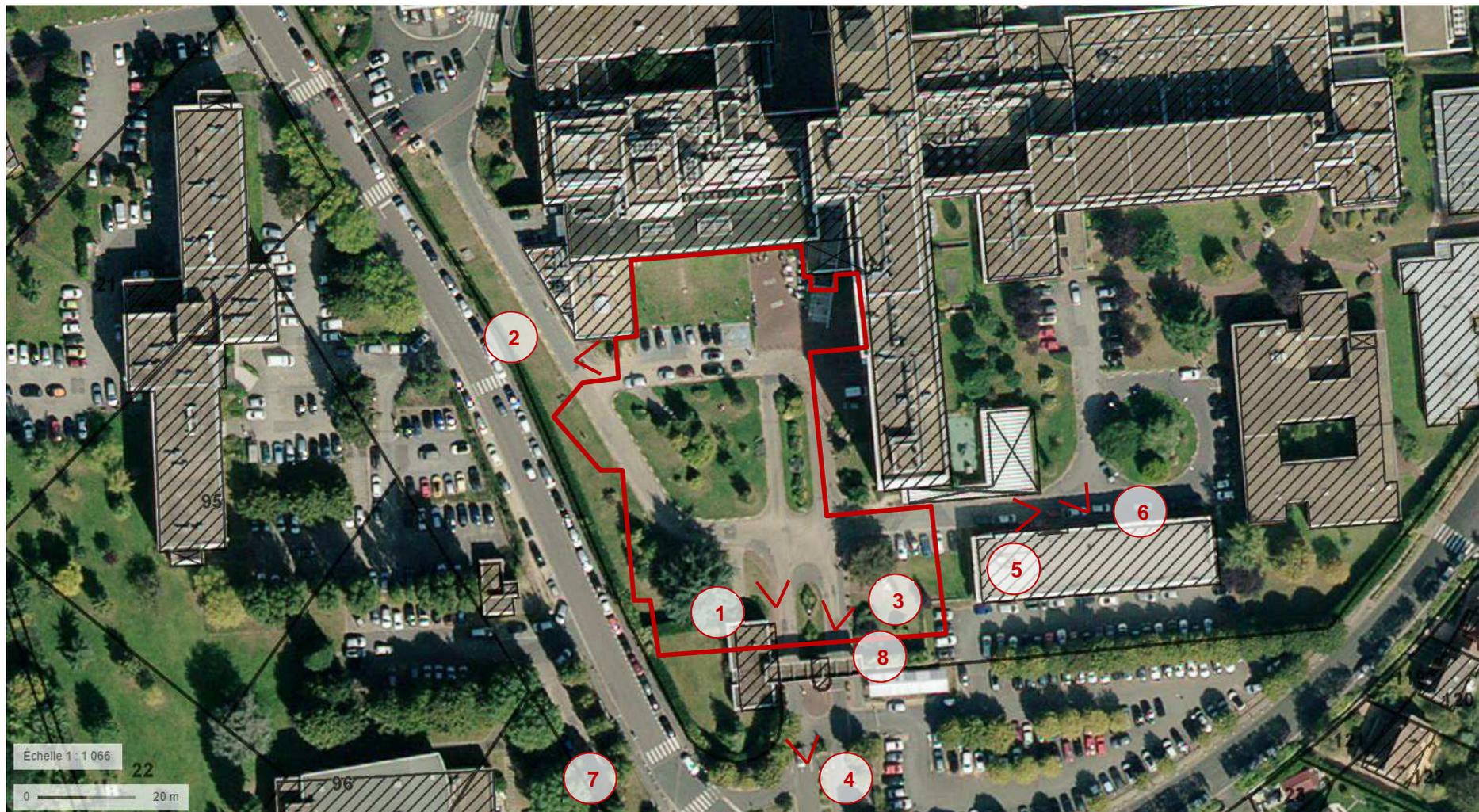


Figure 8 : Localisation du site d'étude – Photo aérienne (avant démolition) 3/3 et localisation prises de vue (source : Géoportail)



Figure 9: 1. Vues sur le site 1/2



Figure 10: 1. Vues sur le site 2/2

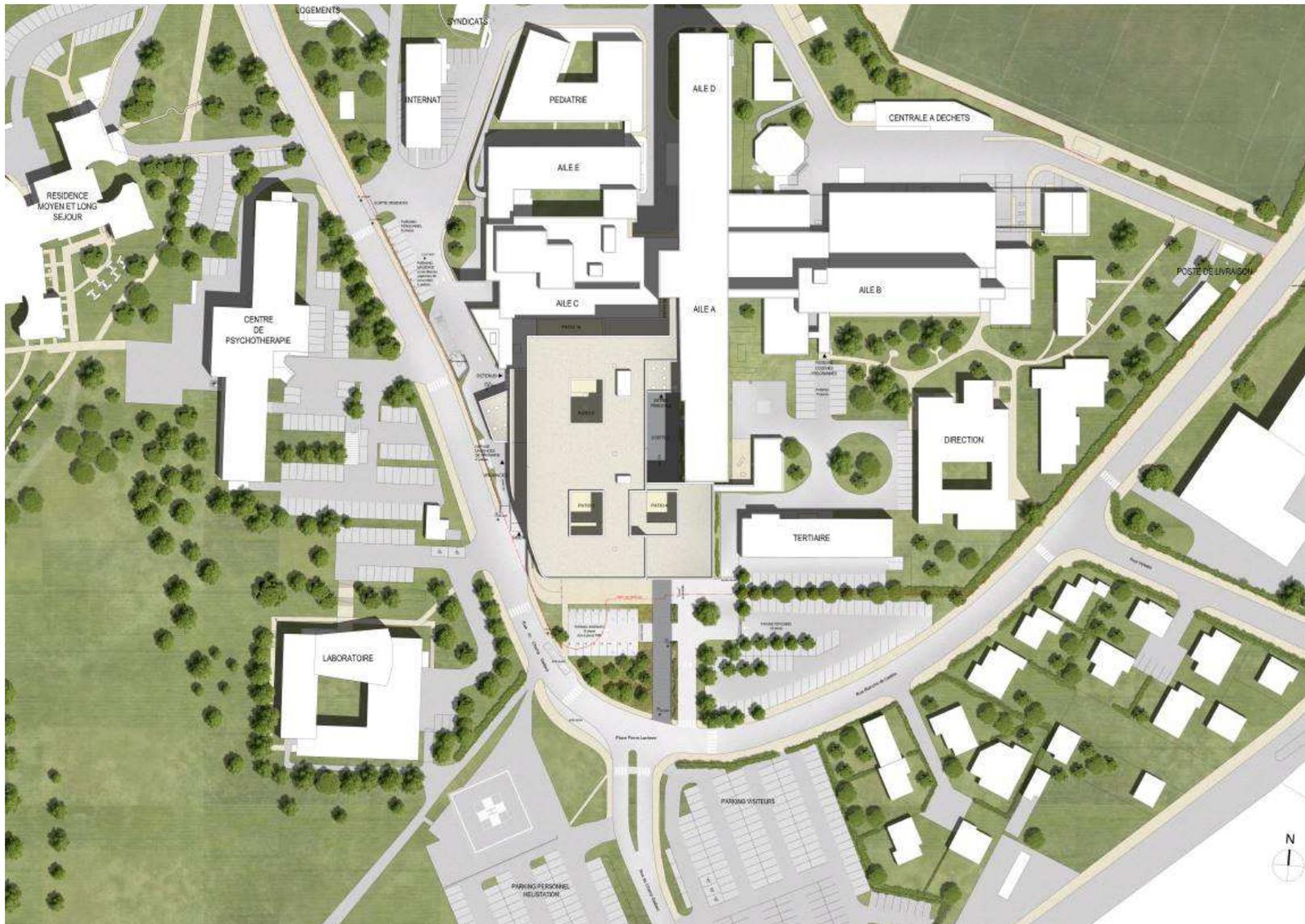


Figure 11: Plan masse 1/2 (source : Groupe 6)

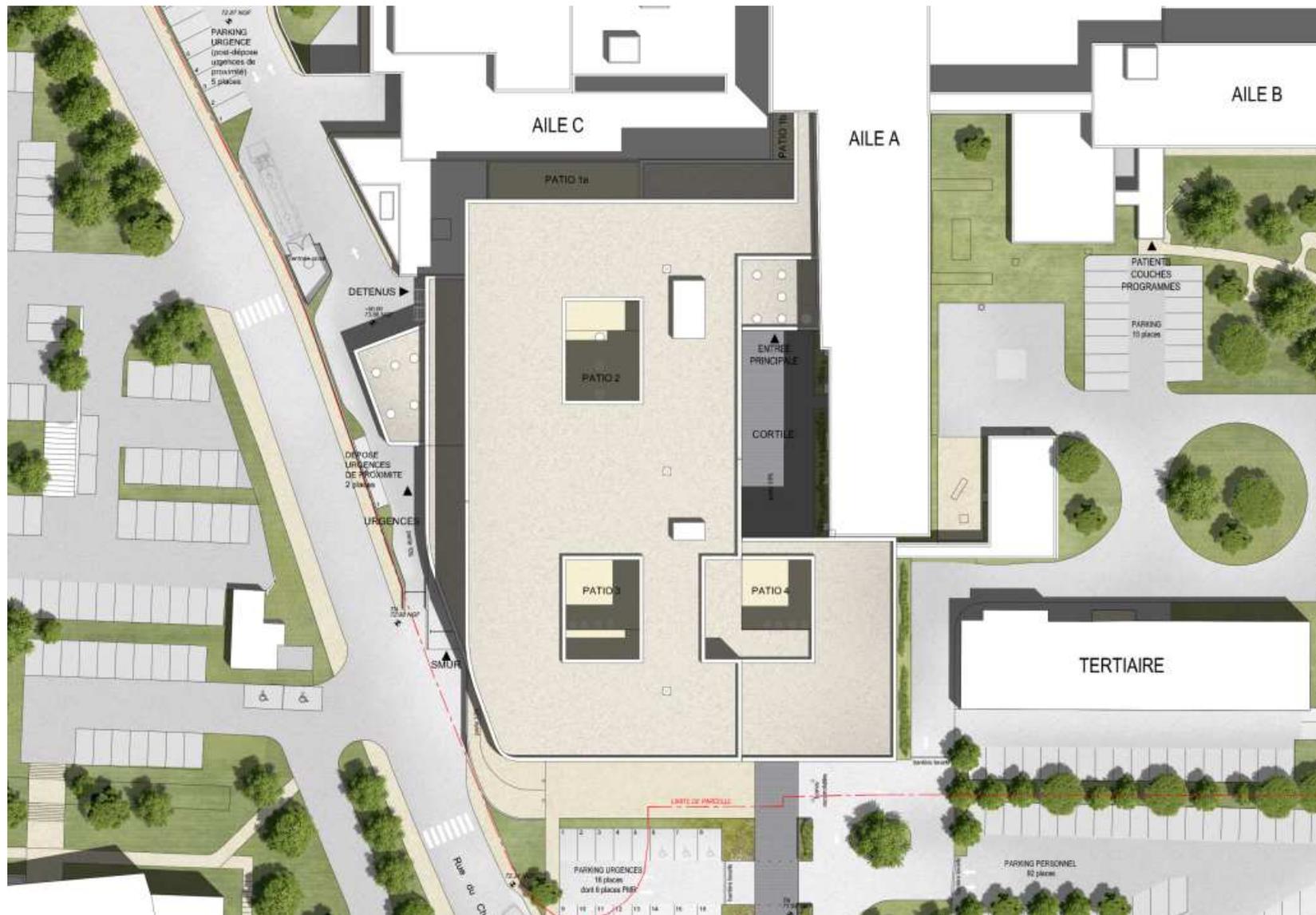


Figure 12: Plan masse 2/2 (source : Groupe 6)

3.2 BIODIVERSITE

La carte ci-après localise la zone Natura 2000 la plus proche du site d'étude localisée à environ 18 km à l'Ouest du site. Il s'agit de la « Carrière de Guerville – FR1102013 – ZSC ».

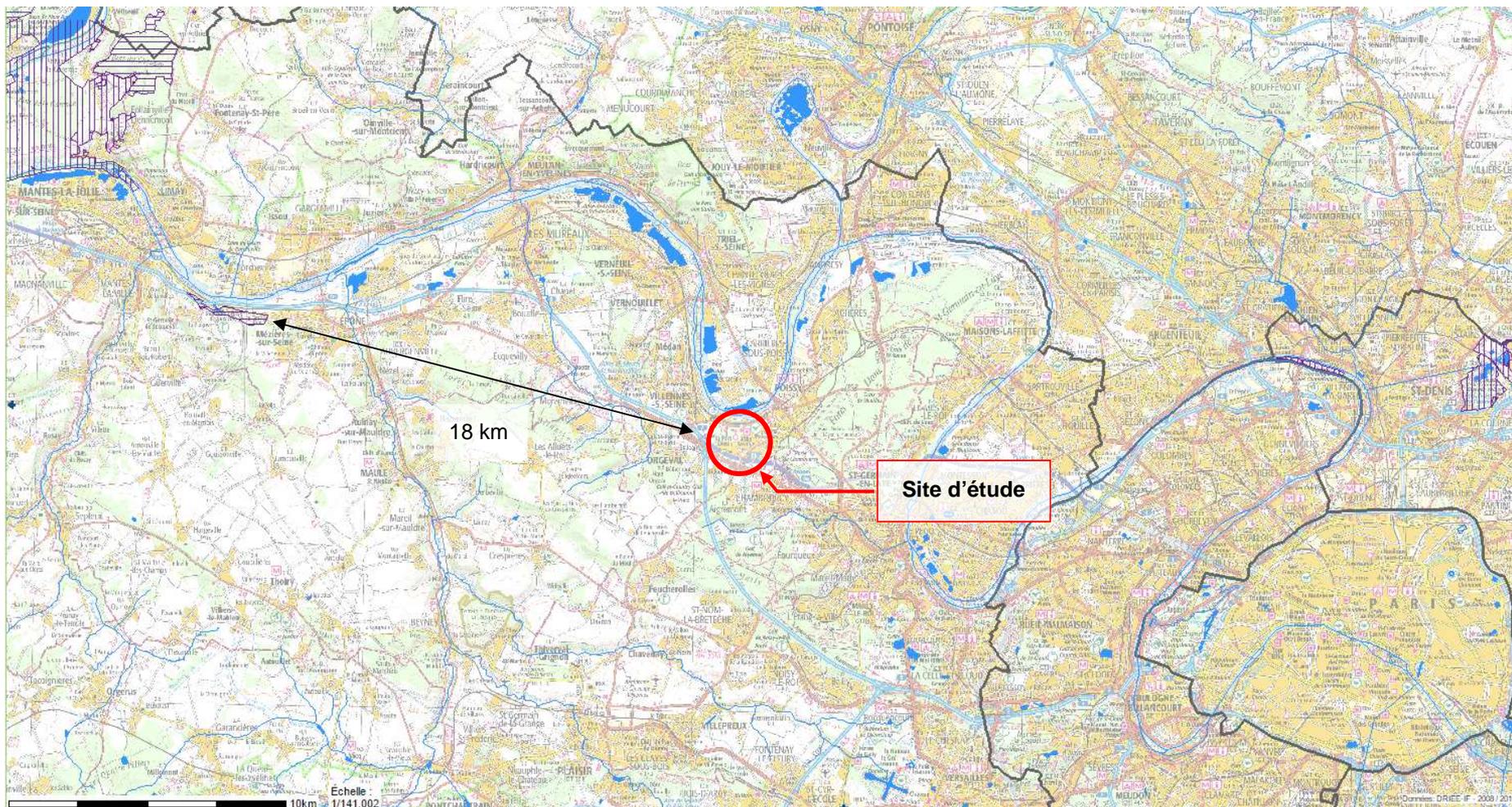


Figure 18: Natura 2000 à proximité du site d'étude